

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES  
**50700 – VALOGNES**
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la Commande Publique (articles R.2123-1 et 2123-4 à 2123-6).
3. - Objet du Marché :  
RENOVATION ET PROLONGATION DES INFRASTRUCTURES DE V.R.D.  
Les travaux sont répartis en 3 lots :
  - Lot n°1 : grosses réparations de la voirie urbaine – réalisation d'équipements publics – création d'accès
  - Lot n°2 : rénovation et prolongation de la voirie et des trottoirs et réfection des revêtements bitumineux
  - Lot n°3 : rénovation et prolongation des réseaux d'éclairage public, des feux tricolores et divers équipements électriques
4. - Obtention du dossier :  
Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :  
<http://www.synapse-ouest.com>  
La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :  
<http://www.synapse-ouest.com>  
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :  
[support@synapse-ouest.com](mailto:support@synapse-ouest.com) ou par téléphone au 02 99 55 02 05
5. - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. - Documents à produire par le candidat à l'appui de la candidature :
  - Lettre de candidature et habilitation du mandataire (*formulaire DC1*)
  - Déclaration du candidat (*formulaire DC2*)
  - Attestations d'assurances en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
  - Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :
    - Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires
    - Les certificats de qualifications professionnelles*(Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).*

7. – Modalités de financement : Fonds propres (autofinancement) et emprunts (budgets d'investissement de la collectivité).
8. – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :  
1-Valeur technique de l'offre : 30%  
2-Performances en matière de protection de l'environnement : 10%  
3-Prix des prestations : 60%
9. – Renseignements techniques et administratifs : SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX  
Monsieur Ronan LE BERRE  
☎ 02.33.95.82.01 –
10. – Date limite de réception des offres : Lundi 29 mars 2021, à 12 heures
11. – Date d'envoi de l'avis : Jeudi 04 mars 2021.
12. – Procédure de recours et délais : Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
  - Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
  - Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
  - Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.